La L2 difficile, mythe ou réalité?

Par **reblochonjuridique**, le **01/08/2018** à **10:51**

Bonjour,

Je viens de m'inscrire sur le forum; j'en profite pour me présenter brièvement: étudiant accédant à la deuxième année de licence de droit, une première année droit-AES obtenue avec environ 14 (un 14 de province et pas d'Assas...), j'aimerais avoir des avis sur la "fameuse" L2.

J'essaye d'imaginer ce qui m'attend, le droit administratif et ses jurisprudences à connaître, le droit des contrats, cet outil dont on dit qu'il sera indispensable durant tout son cursus puis sa carrière, et la première approche de la notion d'infractions à travers le très convoité droit pénal.

Pour faire court, dites-moi ce que vous pensez de la L2, à vos claviers!

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/08/2018** à **11:45**

Bonjour

Tout d'abord je vous souhaite la bienvenue sur le forum. Je tiens également à vous féliciter pour vos excellents résultats et à insister sur le fait qu'un 14 de province a la même valeur qu'un 14 à Paris.

Pour en venir au sujet, effectivement la LD2 est souvent perçue comme l'année la plus difficile. Vous allez aborder des matières assez complexes (droit des obligations, droit administratifs …) et être initié à un exercice souvent redouté par les étudiants :
le commentaire d'arrêt. http://www.juristudiant.com/forum/methode-du-commentaire-d-arret-t14257.html
De plus, vos professeurs et vos chargés de TD seront plus exigeants car vous êtes censé maitriser la méthodologie. Bref des erreurs qui pouvaient passé en LD1 ne passeront plus.

Le droit des obligations est la colonne vertébrale du droit privé. C'est une matière assez lourde à assimiler.
Vous aurez plusieurs notions et mécanismes complexes à maitriser.

Le droit administratif est la reine du droit public. Comme vous l'avez compris, c'est une matière essentiellement prétorienne, c'est-à-dire dégagée par la jurisprudence. Le GAJA (Les

grands arrêts de la jurisprudence administrative) va devenir votre nouveau livre de chevet [smile3]. En effet, vous allez devoir retenir le nom, la date et le principe de nombreuses décisions. Je peux déjà vous conseiller ce document élaboré par l'un de nos rédacteurs http://www.didiermorandi.fr/L2/GAJA_Fiches_2017_v11.pdf

En droit pénal, il faudra être particulièrement rigoureux dans les cas pratiques afin de bien relever tous les éléments constitutifs de l'infraction.

Cependant il n'y a pas de secret. C'est en étant rigoureux dans son travail que l'on réussit. Pensez toutefois à faire des breaks pour ne pas saturer, ce qui serait contreproductif.

Par **vongola**, le **01/08/2018** à **12:53**

Bonjour ayant tout fraîchement validé la L2, je dois dire que même avec du recul j ai du mal à mettre un nom sur cette année si particulière.

En effet j ai rencontré plus de difficultés lors de cette Année qu'en L1, mais à l arriver j ai eux une meilleure moyenne. Pour résumer je ne dirais pas que la L2 est plus compliquée que la L1 mais je dirais qu'elle laisse moins de place au hasard, les matières sont plus juridiques, plus précises, et donc plus exigeantes. En L1 on pouvait se permettre de mettre de côté quelques matières en se disant qu'on aura le temps de les apprendre une semaine avant les examens(en tout cas c'était mon cas). En L2 c'est mort! Toutes les matières demandent un travail assidu, certaines complémentaires demandent même plus de travail que les fondamentales, j ai passé deux fois plus de temps lors de mes révisions à bosser les finances publiques que le droit administratif par exemple. Et au S4 j'avais faillit faire une déprime à cause du droit fiscal

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/08/2018** à **12:56**

Effectivement toutes les matières doivent être relues régulièrement, même (surtout) celles qui sont à TD.

[citation]Et au S4 j'avais faillit faire une déprime à cause du droit fiscal [/citation]

On est tous passé par là [smile3]
Sauf que moi je n'ai fais du droit fiscal qu'en M1.
Qu'avez vous fait exactement dans cette matière ?

Par **Visiteur**, le **01/08/2018** à **13:25**

Bonjour et merci pour vos retours!

Entrant également en L2 je cogite pas mal.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

J'ai commencé à voir le droit administratif avec des ouvrages de type "les essentiels"

Auriez-vous des conseils pour se préparer à la rentrée en L2?

Merci à tous.

Par **vongola**, le **01/08/2018** à **13:32**

De mémoire je crois qu'une grande partie du cours était assez introductive , avec les différentes définitions de l'impôts, ses fonctions, son cadre juridique, son action sur l'économie, sa composition etc. Mais ce qui rendait le tout assez compliqué était le fait que l'examen était sanctionné par un oral de 30 minutes ou le prof survolé tout le cours pour être sur de l'assiduité des étudiants, et de la bonne compréhension de celui-ci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/08/2018** à **13:37**

Vous n'avez donc pas eu de liquidation d'impôt ce qui est assez logique à votre niveau. Heureusement d'ailleurs car il y a vraiment de quoi s'arracher les cheveux.
Mais j'avoue qu'un oral d'une demi heure est tout aussi stressant. Même les anciens petits oraux du CRFPA ne duraient pas aussi longtemps.

Par **vongola**, le **01/08/2018** à **13:45**

Personnellement je pense qu'il n'y a pas vraiment de préparations à faire, le plus important étant d'être suffisamment reposé pour pouvoir se mettre dans le bain dés la première semaine. L'année dernière j'avais fait l'erreur de prolonger mon contrat saisonnier jusqu'à la veille de la rentrée, résultat pendant les deux semaines qui ont suivit j'étais constamment à la ramasse. Donc je vous conseille de surtout profiter du mois d'aout pour prendre du bon temps, on le mérite bien de temps en temps!

Par **Visiteur**, le **01/08/2018** à **14:04**

Merci à tous.

Le bon coté de la licence à distance est qu'il n'y a a priori pas d'oral (c'est une bonne ou peut être une mauvaise chose d'ailleurs..)

Pensez-vous qu'il soit utile de commencer à apprendre certains arrêts pour le droit administratif?

Je préfère m'avancer, je suis en licence à distance et je sais d'avance que même pendant les cours il va falloir que je lutte pour trouver du temps.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/08/2018** à **14:13**

Je ne pense que ce soit utile de commencer à aborder des arrêts de droit administratif puisque cela risque d'être compliqué de les comprendre sans avoir eu le cours.

Vous pouvez à la limite commencer à feuilleter un manuel de droit administratif. Si votre fac ou votre BU est abandonné à la base Scholarvox, vous devriez avoir accès au mémento LMD ce qui est très bien pour commencer.
D'ailleurs je trouve que cette base est une véritable mine d'or pour les étudiants à distance. Cela leur permet de consulter des manuels au format électronique dans quasiment tous les domaines.

Par **reblochonjuridique**, le **01/08/2018** à **14:50**

En ce qui concerne les supports extérieurs à la faculté, notre Université nous a fait part de l'existence d'un site sur lequel elle s'est enregistrée comme toute les autres universités françaises: l'unjf (tous les professeurs sont habilités à y poster des cours, des conseils méthodologiques ou des exercices type QCM).

Néanmoins, je trouve qu'il y a trop peu de contenu, peut-être dû au caractère récent de ce site et à la méconnaissance de son existence par les différents acteurs universitaires.

S'agissant des oraux, car depuis mon inscription je vois plusieurs messages y faisant référence, il n'y a a priori pas d'oraux de droit dans ma faculté en L1 ou en L2.
Je ne sais pas si c'est la norme ou si c'est exceptionnel par rapport à d'autres.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/08/2018** à **14:59**

Bonjour

Sur l'UNJF il y a tout de même 50 cours de droit privé, 32 cours de droit public et 16 cours d'histoire du droit (sachant qu'un cours = une matière).
Je n'ai malheureusement plus accès à cette ressource vu que mon université a résilié son abandonnement en raison du prix beaucoup trop élevé.
Mais je l'ai souvent consulté et je trouve que c'est un très bon site car on est sûr que les cours sont rédigés par des enseignants (pas comme sur les autres sites qui proposent l'accès à des cours de droit gratuitement ou moyennant un abonnement, où il s'agit en réalité de prises de notes).
Attention toutefois certains cours ne sont pas forcément mis à jour.

Pour les oraux c'est effectivement propre à chaque faculté ou plutôt à chaque enseignant.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Xdrv**, le **01/08/2018** à **15:35**

Bonjour,

La L2 n'est pas plus dure, elle nécessite simplement davantage de travail personnel et les écarts qui passaient en L1 commencent à ne plus passer.
Comme l'a dit Isidore, il y a plus d'exigence quant à la méthodologie des différents exercices bien que l'on attende pas des étudiants que ce soit parfait (encore en M1 nous avions des points de méthodologie en TD donc il est normal de ne pas parfaitement maîtriser en fin de L1).

Le droit administratif permet de distinguer deux types d'étudiants : ceux qui apprennent et ceux qui comprennent (ceux qui ne font ni l'un ni l'autre ont été éliminés en L1 normalement).
Apprenez 150 arrêts bêtement et vous n'aurez jamais la moyenne.
Comprenez 150 arrêts en les apprenant et en les liant entre eux, vous aurez une note bien supérieure.

Ce constat se vérifie partout, dans toutes les matières, seulement en L1 il est attendu davantage de récitation de cours que de technique donc les étudiants ne s'en rendent pas compte et c'est en L2 qu'ils voient que l'apprentissage bête et méchant ne suffit pas, d'où la réputation d'année "plus dure"

Par **Maxime C**, le **01/08/2018** à **16:30**

Bonjour,

Venant de finir ma L2, avec ces trois matières en majeures, je pense pouvoir répondre à vos questions.

La L2 plus dure que la L1? Oui. Non seulement car la charge de travail augmente, mais aussi car désormais on commence à attendre de vous une compréhension du cours et une réflexion, pas seulement de l’apprentissage par cœur.

Le droit des contrats est la base du droit privé.
En raison de la réforme, cette matière nécessite de nombreuses recherches lors de la préparation des TDs, les comparaisons droit ancien/droit nouveau étant très importantes.
Il y a quelques arrêts importants à connaître, mais le plus compliqué = les définitions, les natures et régimes juridiques, les principes, exceptions... à connaître et comprendre.
Un seul conseil : dès le départ, décortiquer chaque article du code civil cité dans votre cours.
Les épreuves dans cette matière sont surtout la dissertation, le commentaire d’article et le commentaire d’arrêt.
Vous allez étudier toute la vie du contrat, et sa mort.

Le droit administratif, matière phare du droit public, objet de toutes les peurs. Vous verrez très vite que cette matière n’a rien d’insurmontable.
Sa difficulté réside dans sa différence majeure, à savoir l’importance de la jurisprudence. Mais ne vous inquiétez pas, il n’est pas question d’apprendre bêtement 150 arrêts. La clé est, pour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

chaque thème, de faire une fiche retraçant l'évolution de la jurisprudence en la matière.
Cela vous semble abstrait pour l'instant, mais vous comprendrez mieux l'utilité de cette méthode le moment venu. Créez des liens entre plusieurs arrêts traitant de la même question, identifiez leurs apports, si tel arrêt en complète un autre ou au contraire le contredit. Épreuves phares : commentaire d'arrêt, dissertation.
Vous allez voir le service public, la police administrative, la responsabilité administrative, les contrats administratifs, les actes administratifs unilatéraux, les personnes publiques...

S'agissant du droit pénal, la matière est très intéressante, la complexité résidant dans les préjugés que nous avons à son sujet. Vous verrez que le droit pénal est assez différent de l'idée que l'on s'en fait.
Principales difficultés : beaucoup de définitions et de précision, un vocabulaire propre qu'il faut maîtriser. Le commentaire d'arrêt en pénal est par exemple un peu différent.
Vous allez étudier les élèments constitutifs d'une infraction, le principe de légalité, la responsabilité pénale, les causes d'irresponsabilité pénale...

En bref : une préparation sérieuse et assidue des TD, un travail en profondeur de la méthodologie du commentaire d'arrêt, et vous n'aurez aucun problème normalement.
N'écoutez pas trop les bruits de couloir.

Bon courage à vous!

Par **sereconvertir2**, le **01/08/2018** à **20:15**

Bonjour

[citation]>Le bon coté de la licence à distance est qu'il n'y a a priori pas d'oral (c'est une bonne ou peut être une mauvaise chose d'ailleurs..) [/citation]

Je pense que vous êtes mal renseigné. Quand j'ai fait la mienne, il y avait des oraux en licence.

Par **sereconvertir2**, le **01/08/2018** à **20:21**

sinon non la L2 n'est pas plus dure que la L1. C'est comme quand un jeune de collège passe au lycée il va trouver ça plus dur c'est normal le niveau est 1 an au dessus. Ca vaut dans tous les parcours. Et une fois passé vous direz la L3 est dure. Et après le M2 est dur...:)

Le principal c'est d'avoir un projet et de persévérer dedans. Ensuite peu importe que vous le fassiez en 1 an de plus qu'un autre si vous avez plus de mal tant que vous y arrivez ce qui compte c'est plutôt le résultat final et chacun son rythme..Inutile de se comparer et de se mettre la pression ça ne sert à rien. Restez concentrer sur votre projet professionnel et fixez vous des objectifs raisonnables. Du genre inutile de dire je vais apprendre mon cours de finances publiques en 2 jours ;)

Bon courage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Visiteur**, le **01/08/2018** à **21:59**

Merci @sereconvertir pour votre positivité, je n'ai pour le moment pas fais d'oral. peut être plus tard dans le cursus!

@Marcu , @Maxime, merci pour vos conseils très utiles et vos retours dédramatisants !

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **08:01**

Bonjour

Un grand merci @marcu, maxime et sereconvertir pour leurs précieux conseils.

[citation] Et une fois passé vous direz la L3 est dure. [/citation]

Et bien figurez-vous que la plupart des étudiants trouvent au contraire la L3 plus facile.

Deux explications :

- Les étudiants ont plus de facilités car la méthodologie est acquise. Et surtout ils "maitrisent" le raisonnement juridique. D'ailleurs c'est à ce moment là que les professeurs nous disent "maintenant vous êtes des juristes".

- Les étudiants ont pu choisir la plupart de leurs matières, ils sont par conséquent plus motivés.

Par **reblochonjuridique**, le **02/08/2018** à **09:28**

Merci pour toutes vos réactions.
Le constat que je fais après La L1 est que beaucoup ont galéré/n'ont rien fait/ne comprenaient pas les matières qu'ils touchaient etc...
Une amie a réussi à valider un semestre sur les deux en me demandant avant ses rattrapages de juin de lui expliquer ce qu'était... la Cour de cassation...Oui oui vous avez bien lu, elle ne comprenait pas pourquoi un arrêt rendu par la Cour de cassation nécessitait qu'un pourvoi ait été formé, cela après l'arrêt d'une Cour d'appel (bien que je sache qu'il existe des cas particuliers dans lesquels il n'y a pas d'appel comme les tribunaux de police).
Elle ne comprenait pas non plus le caractère binaire de la C.cass: soit elle casse un arrêt, soit elle confirme la décision, mais elle ne substitue pas en prenant une nouvelle décision.

Et pourtant, cette demoiselle passera bien ses examens de L2 avec moi grâce à la procédure AJACC et son semestre validé grâce aux matières économiques.

Alors, sans ressentir un quelconque complexe de supériorité vis-à-vis de cette personne que

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

j'apprécie, j'espère quand même partir avec un certain avantage sur la L2 par rapport à des étudiants qui se sont débrouillés pour passer à l'étage supérieur avec des 6 dans les matières juridiques!

Quel constat tirez-vous des taux de réussite en L2? J'ai tenté de faire des recherches sur internet, tous les chiffres de toutes les L1 sont communiquées mais il est presque impossible de trouver combien d'étudiants passent de la L2 à la L3 sans la redoubler...

Par **Xdrv**, le **02/08/2018** à **09:44**

Bonjour,

@Reblochonjuridique (je ne pensais pas être en mesure d'écrire une telle chose sobre), vous vous moquez éperdument de connaître les statistiques, on fait dire ce que l'on veut aux chiffres.
Admettons qu'il y ait 20% de réussite vous allez être en stress toute l'année et si vous lisez 90% de réussite vous allez y aller détendu et vous rater. Faites ce que vous avez à faire et ne vous préoccupez pas de ce genre de chose.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **09:48**

Bravo marcu ! Tu as parfaitement résumé les choses

Par **LouisDD**, le **02/08/2018** à **09:49**

Bonjour

C’est corrigé
Et un membre ne peut plus éditer ses messages suite à l’abus de certains qui supprimait leur premier message après avoir eu une réponse, ce qui nuisait fortement à l’esprit de partage du forum.

Pour apporter ma pierre à la réflexion :
Non la L2 n’est pas plus dure, puisque vous êtes entouré des « meilleurs », ceux qui sont motivés et qui en veulent, qui ne sont pas ou plus en droit par hasard. Donc meilleure ambiance et entraide pour travailler.

D’un autre côté vous avez (enfin !!) des matières qui nécessitent plus de réflexion et de connaissances (intermatières parfois), peut être plus dur au début au niveau des exigences qui sont très supérieures voire qui n’ont rien à voir avec ce qu’on vous a demandé en L1, mais qui au final se révèle vous simplifier la vie car c’est un mécanisme qui doit devenir un automatisme.

Pour répondre à vos questions : la L1 c’est un peu un écrémage, rien n’est impossible en L2

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

où une révélation peut se faire voir. Donc votre amie pourrait très bien exceller, et vous vous trouver en « difficulté » (enfin avec 14 en L1, entendez en difficulté comme un 11-12, ce qui est en soit très bon)

Pour les taux ça varie d'une année à l'autre, d'une fac à l'autre... L'an passé, 90% des L2 sont passés en L3, un peu moins cette année je dirais...
Après se méfier des statistiques, qui peuvent toujours être défiées, et à qui surtout on peut faire dire ce que l'on veut...

Par **vongola**, le **02/08/2018** à **12:00**

Salut, je rejoins Marcus sur ce point, les statistiques ne veulent pas dire grand chose, surtout qu'en L2 il y'a pas mal d étudiants qui abandonnent en cours de route. Dans ma promo pas mal d étudiants ne se sont même présentés aux rattrapages pendant pouvoir faire mieux l année prochaine, ce que je trouve personnellement idiot, parce que autant y aller et essayer de valider le plus de matières.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **12:13**

Effectivement ce comportement est complétement idiot !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés